

LE CLUB DE LA MONTAGNE

Cette année , le Club ne compte que 23 adhérents.
Une rencontre a lieu le deuxième vendredi de chaque mois, avec une trêve estivale au mois d'août.

Lors de l'Assemblée Générale du 9 février , un bilan moral et financier a été effectué. Le bureau est resté inchangé pour cette année.

Le concours de belote annuel a eu lieu le 3 mars. Nous avons eu 30 doublettes.

Le 22 juin , nous avons organisé une sortie gastronomique au restaurant de Sail-les-Bains et nous avons terminé la journée par des jeux à la salle de St Bonnet des Quarts.

Le 30 septembre, la potée traditionnelle a été un franc succès malgré le changement de date. Comme d'habitude, une soupe à l'oignon a clôt cette journée festive.

Le 14 décembre, le repas de Noël s'est déroulé chez Christine et nous avons profité de l'occasion pour fêter l'anniversaire de madame Marie Boffety.

Pour la saison 2019 , le concours de belote aura lieu le samedi 2 mars, puis, dans le courant de l'année, il est prévu une sortie à l'Auberge du Barrage de Villerest, avec un spectacle de transformistes.

